



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer
service eau**

Affaire suivie par Pierre Escale
SB/LET230573
Tél : 05 59 80 87 63
Mél : ddtm-service@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Pau, le - 4 JUIL. 2023

Le Préfet des Pyrénées-Atlantiques

à

Monsieur le Président
Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées

Objet : Transmission de l'arrêté préfectoral portant prescriptions complémentaires au titre de la sécurité hydraulique et portant autorisation de l'aménagement hydraulique du Bruscos

J'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli, pour notification, une copie de l'arrêté préfectoral portant prescriptions complémentaires au titre de la sécurité hydraulique et portant autorisation de l'aménagement hydraulique du Bruscos sur la commune d'Uzein.

Conformément aux dispositions réglementaires, cet arrêté sera publié au recueil des actes administratifs des services de l'État et mis à disposition du public sur le site internet pendant une durée minimale de quatre mois.

Le Préfet,

Pour le Préfet et par délégation
Le secrétaire général,


Martin LESAGE